



Bulletin
municipal
2020

Vandeïns

→ www.vandeins.fr

Sommaire



1 Mot du maire

2 Délégués

Commissions communales
Syndicats intercommunaux

3-6 Actions communales

3 Réalisations 2019

4-5 Finances 2019

6 Etat civil - Recensement

7-12 Actions intercommunales

7 RPI - SIVOSS

8 Garderie RPI - RAM

9 La cantine "en coulisses"

10-11 Football Club Bressans

11 Bibliothèque

12 Gymnastique volontaire

13 Ecole de Vandains

14-23 Associations communales

14 Fleurissement - CCAS

15 Le Sou des écoles

16 Anciens Combattants

17 La Joyeuse Boule de l'Irance

18 Comité des Jeux

19 Amicale des Donneurs de Sang

20 Comité cycliste de Vandains

21 Club Loisirs Ensemble

22 Amicale des Sapeurs Pompiers

23 CPINI de Vandains

24-25 Environnement

26-27 Zoom sur

26 Projet méthanisation

27 Participation citoyenne

28-33 Bloc-notes

34-36 Infos diverses

34 CA3B

35 Conscrits - Fibre optique

36 Aides sociales

- **Directeur de publication** Jean-Paul MARVIE, maire
- **Réalisation** Les membres de la commission communication
- **Conception / impression** IMAGES & MOTS, Viriat / SEPEC, Péronnas
- **Imprimé** en 360 exemplaires

Merci à Alain Baconnet pour ses photos.

« La diffusion de photos dans le bulletin municipal de Vandains nécessite votre consentement. Afin de respecter votre vie privée, dans le cas contraire, merci de faire parvenir à la mairie un simple message au format suivant :

« M, Mme (*Nom, Prénom*) n'accepte aucune publication de photos dans le bulletin municipal de l'année xxx.
Le (*date*), (*signature*) »

Le mot du maire



Vous recevez le dernier bulletin de notre mandature. L'année 2020 étant celle du renouvellement du conseil municipal, conformément aux dispositions légales, il ne sera pas fait de bilan des projets réalisés, mais un simple rappel des actions de l'année écoulée.

Le contexte difficile de baisse drastique des dotations de l'État se traduit par un net ralentissement des dépenses de services à la population, et surtout une contraction inédite des investissements.

Toutefois, nos efforts de gestion ont permis d'améliorer nettement la situation financière de la commune, qui retrouvera des capacités d'investissement dans les prochaines années, ce qu'a reconnu la Direction des Finances Publiques.

La bonne entente au sein du conseil et plus généralement le dynamisme des associations ont permis de garantir un cadre de vie agréable dans la commune.

Je formule le vœu que les communes rurales de l'agglomération XXL CA3B soient entendues et aidées dans leur fonctionnement quotidien.

Je souhaite à la nouvelle équipe qui sortira des urnes en mars prochain, une pleine réussite avec la volonté de servir, et à vous tous, Vandénoises et Vandénois, une bonne lecture et un engagement pour une vie harmonieuse.

Le Maire, Jean-Paul MARVIE



Commissions communales

■ Bâtiments et cimetière

M. Pascal CURT (responsable)
M. Alain BACONNET
M. Luc MILLON
Mme Christelle BERARDAN
Mme Laura LOUVENAZ

■ Chemins et voiries

M. Jean-Michel FONTAINE (responsable)
M. Pascal CURT
M. Alain BACONNET
M. Yannick LABALME
Mme Catherine ROZIER

■ Assainissement et urbanisme

M. Olivier GABILLET (responsable)
M. Thierry ROBIN
M. Pierre MARGUIN
M. Christian DUCLOS
Mme Anne BORNET
Mme Laura LOUVENAZ

■ Fleurissement

M. Thierry ROBIN (responsable)
Mme Agnès MALECKI
Mme Laura LOUVENAZ

■ Communication

M. Pierre MARGUIN (responsable)
M. Jean-Paul MARVIE
M. Christian DUCLOS
M. Yannick LABALME
Mme Christelle BERARDAN
Mme Agnès MALECKI

■ Finances

M. Jean-Paul MARVIE (responsable)
M. Pascal CURT
M. Jean-Michel FONTAINE
M. Christian DUCLOS
M. Olivier GABILLET

■ SCOT

M. Jean-Paul MARVIE (responsable)

■ CCAS

M. Jean-Paul MARVIE (responsable)
M. Alain BACONNET
M. Luc MILLON
Mme Agnès MALECKI

■ Comité consultatif communal des sapeurs pompiers

Au Titre du Conseil Municipal

M. Jean-Paul MARVIE (Maire)
M. Thierry ROBIN
M. Oliver GABILLET
Mme Anne BORNET
Mme Laura Louvenaz

Représentants les Sapeurs-Pompiers

M. Roland FRACHET (Chef de Corps)
M. Guillaume ANTOINET
M. Jean Michel FONTAINE
M. Christophe MOINE

Syndicats Intercommunaux

■ Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse (CA3B) Conseil de Communauté

M. Jean-Paul MARVIE (Conseiller Communautaire)
M. Pascal CURT (Suppléant)

■ SIVOSS Montcet - Montracol - Vandeins

M. Jean-Paul MARVIE
M. Christian DUCLOS
M. Pierre MARGUIN
Mme Agnès MALECKI
Mme Christelle BERARDAN

■ SYNDICAT INTERCOMMUNAL Veyle - Reyssouze - Vieux-Jonc (SVRVJ)

M. Jean-Paul MARVIE (Titulaire)
M. Olivier GABILLET (Titulaire)
M. Luc MILLON (Suppléant)
M. Thierry ROBIN (Suppléant)

■ Syndicat Mixte Veyle Vivante

M. Jean-Michel FONTAINE (Titulaire)
M. Pascal CURT (Suppléant)

■ Syndicat Intercommunal Energie et e-Communication de l'Ain

M. Yannick LABALME

Délégués

Actions communales

Les réalisations 2019

Voirie

■ Réfection enrobé Route de Chandé

TOTAL
7 090€ TTC



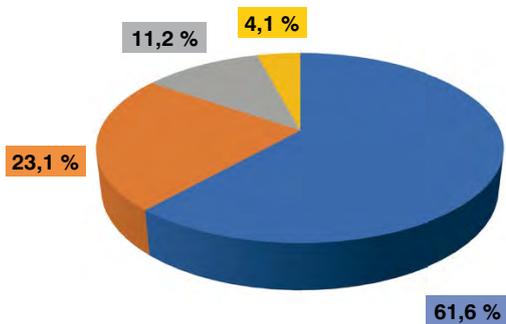
ADAPT

■ Poursuite de l'aménagement pour mise en conformité parking et accessibilité au presbytère et église

TOTAL
3 890€ TTC



Investissement



- Dotation, fonds divers et réserves
- Subventions d'investissement reçues
- Opérations patrimoniales
- Opérations d'ordre de transfert entre sections

663€

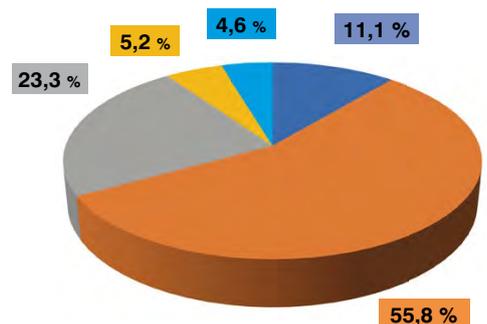
C'est l'encours de la dette par habitant pour Vandeins, contre 630 pour les autres communes du département

Recettes

CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT
10	Dotations, fonds divers et réserves	62 653,38 €
13	Subventions d'investissement reçues	23 460,00 €
41	Opérations patrimoniales	4 170,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 437,07 €
TOTAL		101 720,45 €

Dépenses

CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT
16	Emprunts et dettes assimilés	50 526,14 €
21	Immobilisations corporelles	21 089,60 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 045,91 €
041	Opérations patrimoniales	4 170,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 675,53 €
TOTAL		90 507,18 €

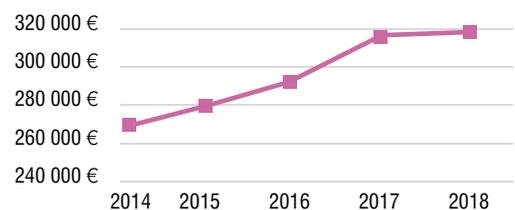


- Dotation, fonds divers et réserves
- Emprunts et dettes assimilés
- Immobilisations corporelles
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Opérations patrimoniales

Finances 2019

Évolution des charges de fonctionnement

Source : Ministère de l'Économie et des Finances, 2018

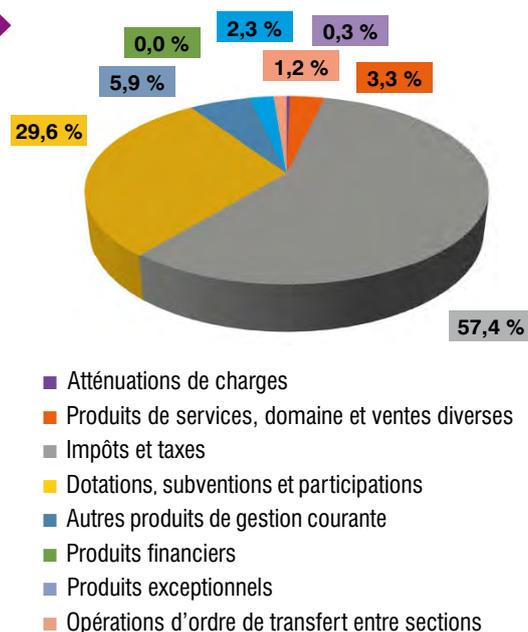


Finances 2019

Fonctionnement

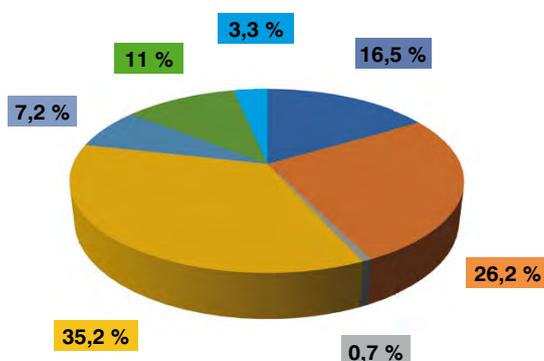
Recettes

CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT
13	Atténuations de charges	1 224,61 €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	12 600,00 €
73	Impôts et taxes	219 227,00 €
74	Dotations, subventions et participations	112 977,98 €
75	Autres produits de gestion courante	22 544,81 €
76	Produits financiers	36,00 €
77	Produits exceptionnels	8 812,67 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 675,53 €
TOTAL		382 098,60 €



11 années

C'est la capacité de désendettement pour Vandeins, contre 4 pour les autres communes du département



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Opérations d'ordre de transfert entre sections

Dépenses

CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT
011	Charges à caractère général	56 966,97 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	90 464,51 €
014	Atténuations de produits	2 305,74 €
65	Autres charges de gestion courante	121 746,69 €
66	Charges financières	24 744,54 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 437,07 €
TOTAL		345 592,31 €

Recensement

73 habitants/
km²
C'est la densité de
la population vandoise.

Vous venez d'avoir 16 ans ?

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^e anniversaire.

La mairie vous remettra alors une **attestation de recensement** à conserver précieusement. Elle vous sera réclamée pour toute inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, Permis de conduire, etc.)

Le dernier recensement INSEE porte la population de Vandains à 698 habitants au 1^{er} janvier 2019.

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Présentez-vous dès vos 16 ans en mairie muni de **votre carte nationale d'identité**, du **livret de famille**, d'un **justificatif de domicile** et de la **carte nationale d'identité** d'un de vos parents. Les jeunes qui auraient omis de se faire recenser doivent également se présenter en mairie pour régulariser leur situation.

Naissances

ERRATA : Margot Anne Elisabeth FONTAINE
le 4 mai 2018

- Coline DUMOULIN le 3 janvier 2019
- Adrian Nicolas Pierrick PAUNER le 16 janvier 2019
- Anne-Sophie ROLLET le 6 mai 2019
- Clément Bernard Patrice TORCHE le 3 juillet 2019
- Lukas JAYR le 19 juillet 2019
- Alyson Annie Mya DUBIEF le 30 août 2019
- Tommy MOULE COLSON le 1^{er} septembre 2019

+1,5%
C'est l'évolution annuelle moyenne de la population vandoise depuis 2011, soit +10 individus par an.

Etat civil

Mariages

Aucun mariage sur la commune en 2019

Décès

- Georges Hippolyte REYDELLET le 19 janvier 2019
- Sébastien MILLON le 19 février 2019
- Roger MOISSON le 1^{er} juillet-2019
- Yvette Marie CHAPELAND le 17 juillet 2019
- Thierry André JOBAZE le 11 décembre 2019

Actions intercommunales

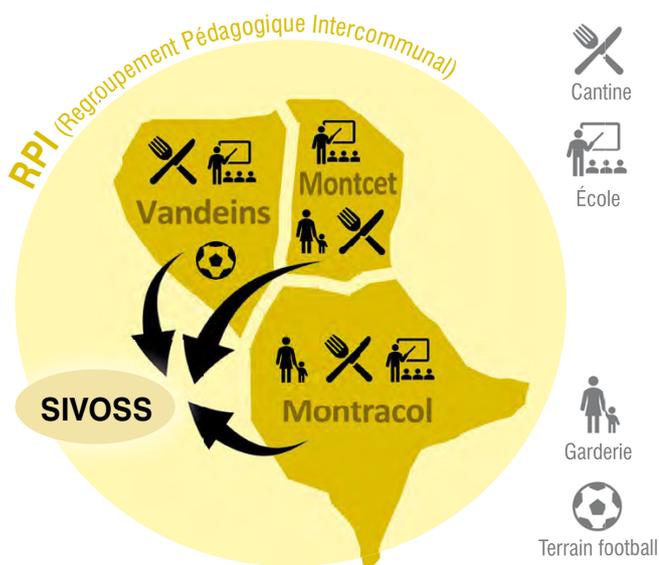
RPI - SIVOSS

La scolarité pour les élèves vandenois se déroule sur 3 communes depuis Montracol jusqu'à Vandains en passant par Montcet. En effet en 1975 a été créé un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) entre ces trois communes. Un transport scolaire assure le déplacement entre les écoles.

Horaires des transports scolaires

MONTRACOL → VANDEINS			VANDEINS → MONTRACOL		
	LMJV	LMJV		LMJV	LMJV
Montracol École	08:13	16:37	Vandains École	08:27	16:17
Montcet École	08:18	16:41	Vandains Stade	08:29	16:19
Vandains École	08:25	16:51	Montcet École	08:34	16:28
			Montracol École	08:40	16:35

Chaque école est indépendante mais un seul Conseil d'école réunit les 3 équipes et l'ensemble est géré par le SIVOSS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire et Sportif) en ce qui concerne le financement et la coordination des services scolaires et extra-scolaires.



→ Regroupement pédagogique intercommunal (2019-20)

VANDEINS			
ENSEIGNANTS	CLASSE	2018 2019	2019 2020
Mme ROLLY	CE2/CM1	26	24
Mme VEIGAS (Directrice)	CM2	23	24
Mme MAUGE	CE2/CM1	26	24

ECOLE 04 74 30 24 55 - RESTAURANT SCOLAIRE 04 74 30 24 55

ce.0010687s@ac-lyon.fr

MONTCET			
ENSEIGNANTS	CLASSE	2018 2019	2019 2020
Mme POMI	CE1/CE2	24	23
Mme MANZON (Directrice)	CE1	24	25
Mme PELAUD BOUVARD	CP/CE1	22	23

ECOLE 04 74 24 37 33 / 09 69 80 41 03 - GARDERIE 04 74 24 47 21
RESTAURANT SCOLAIRE 04 74 24 30 01

ce.0010764a@ac-lyon.fr

MONTRACOL			
ENSEIGNANTS	CLASSE	2018 2019	2019 2020
Mme PROMPT/M. GIRBES	GS/CP	24	24
Mme POTTIER	MS/GS	25	26
Mme DUFOUR	PS/MS	25	27
M. MEYER CRANCE (Directeur)	PS	27	28

ECOLE 04 74 24 36 03 - GARDERIE 04 74 24 43 98
RESTAURANT SCOLAIRE 04 74 24 43 98

ce.0010765b@ac-lyon.fr

www.montracol.toutemonecole.com

Le SIVOSS : qu'est-ce que c'est et à quoi ça sert ?

Si chaque commune a la charge de la gestion et l'entretien de ses locaux propres, le syndicat intercommunal à vocation scolaire et sportive (SIVOSS) assure le financement et la coordination des services scolaires et extra-scolaires des trois communes (parc informatique des écoles, interventions dans les écoles, gestion et financement des Temps d'Activités Périscolaires, ...)

Il est aussi l'employeur de tous les personnels (hors éducation nationale) qui interviennent pendant le temps scolaire et périscolaire.

Le comité syndical se compose de 5 membres issus du conseil municipal de chaque commune et élit le président pour la durée du mandat.

Chaque année, il alloue un budget important afin de permettre à tous les enfants d'évoluer dans un environnement plus que confortable. Pour le scolaire, le montant alloué par enfant pour la commune de Vandains est de 1 070 €.

Garderie RPI



La garderie périscolaire « Moussaillons et Cie » accueille les enfants des 3 communes du regroupement pédagogique intercommunal (Montcet - Montracol - Vandeins) sur deux sites : Montcet et Montracol, de 7h15 à 8h45 le matin et de 16h30 à 18h30 le soir.

Jacqueline ANTONIOZ et Maryse CARTILLIER accueillent les enfants de la commune de Montcet et Vandeins dans des locaux attenants à l'école de Montcet.

Nadine GROS, Zahra RHAMSOUSI et Véronique ZORZI accueillent les enfants des communes de Montracol dans des locaux attenants à l'école de Montracol.

Le bureau de l'association est composé de 7 membres bénévoles issus des différentes communes du RPI : Bernard BLANC, Magalie BRIEL, Philippe BROYER, Hélène FONTAINE, Carole CHAPELAND, Cécile PIERRON, Leticia PIERRE.

Le prélèvement bancaire mis en place l'an passé a fait ses preuves et sera pérennisé.

Depuis plusieurs années, tous les acteurs de la garderie – parents, animatrices, SIVOSS, membres du bureau – permettent à l'association de poursuivre son activité et accueillir les enfants dans les meilleures conditions. L'objectif principal se doit d'être avant tout le bien-être des enfants.

➔ <http://moussaillonsetcie.jimdo.com>

Relais Assistants Maternels

Le relais d'assistants maternels « Les 3 lut'AInS » est un lieu d'accueil, d'information et d'animation, et un service gratuit et ouvert à tous (familles, assistants maternels, enfants...).

L'animatrice-responsable du relais accueille lors d'une permanence hebdomadaire les familles qui recherchent un mode de garde elle informe les parents sur les droits et réglementations lors de l'embauche d'un assistant maternel.

Cette permanence a lieu tous les mardis de 14h à 19h, dans les locaux de Polliat. Les mardis, jeudis et vendredis matin de 8h30 à 11h30, le RAM est ouvert aux assistants maternels ainsi qu'aux enfants qu'elles ont en garde, pour des temps d'animation (le mardi sur Polliat, le jeudi sur Montracol et le vendredi sur Vandeins).

Que ce soit à travers de jeux libres ou d'activités ; ce sont de moments riches pour les enfants qui se socialisent avec d'autres.

Afin de favoriser l'éveil des plus jeunes, les activités sont variées (activités manuelles, manipulation, motricité, musique, lecture, yoga), ponctuellement enrichies par des intervenants extérieurs.

Le relais facilite l'accès à la formation continue des assistants maternels. Comme tout salarié les assistants maternels ont droit à des formations dans le cadre de leur emploi. Le relais facilite l'accès à ces formations en créant des groupes suffisamment conséquents pour que les formateurs se déplacent directement dans les locaux du RAM.

Liste des assistantes maternelles avec agrément sur la commune de Vandeins

Nom/Prénom	Adresse	Téléphone
M.-Pierre BARDET	629 B rte Montcet	04 74 25 27 55
Adrienne BEAUSSIER	23 imp. Bellevue	06 07 49 98 10
Séverine BUSSON	85 rue des Ecoles	04 74 25 71 10
Muriel DUFOUR	141 imp. Brosses	09 73 60 20 11
Sophie ROBIN	27 imp. Clos Charmant	04 74 30 23 88

Pour toute demande de renseignements, contactez l'animatrice du relais Julie André au 07 57 43 96 05 ou à

➔ polliat.ram@alfa3a.org

Actions
inter
communales

● La cantine “en coulisses”

**Association de gestion des restaurants scolaires
Montcet - Montracol - Vandains**

Au pays de la gastronomie, l'assiette des enfants révèle une importance toute particulière. Elle doit être riche mais équilibrée, variée tout en restant locale, de qualité mais respectant le pouvoir d'achat des familles. C'est à cet équilibre subtil que travaillent les membres bénévoles de l'association des restaurants scolaires.

Avec plus de 28 000 repas servis chaque année, cette association a la responsabilité du choix des menus, des commandes, de l'encaissement des paiements sur les trois sites de restauration du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Montcet-Montracol-Vandains. Ce travail doit également répondre à l'évolution de notre société en terme gustatif mais aussi de connexion numérique. Depuis plusieurs années, le site internet Ropach permet à chaque parent de pouvoir inscrire son enfant à la cantine selon les jours de son choix. Ce service qui facilite la vie des parents demande néanmoins en coulisse un travail conséquent des bénévoles de l'association.

A Vandains, l'association est représentée par Amandine PRIVITERA responsable de commune, Jean-Michel VANDEL secrétaire et représentant légal, Gérémy BOZONNET, Anne-Laure LINCK, Mathilde FLEURY membres du conseil d'administration.

La cantine scolaire, c'est bien évidemment un repas servi à chaque enfant mais ce sont surtout des conditions de restauration assurées par le SIVOSS qui prend en charge le personnel de restauration, les locaux, le petit et gros matériel nécessaire à la confection et au

service des repas ainsi que la surveillance et discipline pendant la pause méridienne. Delphine MOINE, agent de restauration, aidée Isabelle KOBLEK et Carole FRIEMANN relèvent chaque jour le défi de servir plus de 65 enfants lors de deux services différents.

L'association organise plusieurs manifestations. Une vente d'objets personnalisés par les dessins des élèves (corbeilles et calendriers) a été débutée cet automne.

- A Noël, les élèves de Montracol ont eu la chance de **déjeuner en compagnie du Père Noël** à la salle des fêtes.
- Au printemps, **une vente de plants** sera organisée par commande. Les plants seront distribués le samedi 9 mai 2020. Les bénéfices de ces manifestations seront utilisés pour améliorer les conditions d'accueil des enfants pendant le déjeuner. Plusieurs projets sont à l'étude dont notamment l'insonorisation des réfectoires.

L'association des restaurants scolaire repose actuellement sur le travail de 14 parents d'élèves des trois communes. Elle a besoin d'aide supplémentaire notamment pour prévoir de remplacement de ces personnes qui seront amenés à quitter l'association avec le départ de leur(s) enfant(s) du RPI. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous avons besoins de votre soutien.



➔ Contact : Amandine PRIVITERA

06 18 81 33 51

➔ www.ropach.com/



FC BRESSANS



Football Club Bressans

En seniors, pour sa 2^e saison au niveau régional, l'équipe fanion a plus que tenu son rang en finissant 3^e. Les équipes 3 et 4 ont accédé au niveau supérieur grâce à leurs bons résultats et les U18 ont terminé champions dans leur catégorie.

Quelle fierté d'avoir obtenu la 7^e place au **fairplay** et la 3^e à l'éthique sur toutes les poules de régional 3 ! L'équipe réserve remporte la sportivité dans sa poule de championnat. Ceci prouve que la politique menée par le club porte ses fruits. Il faut continuer dans ce sens où résultats et respect de l'adversaire se côtoient.

Les féminines ont brillé pour leur première participation au championnat officiel du district en terminant premières, une belle récompense pour le groupe.

Notre club a bien évolué au niveau sportif depuis 11 ans avec une augmentation régulière du nombre de licenciés : la barre des 410 devrait être atteinte cette saison.

L'embauche de **3 apprentis** (Florian NORGEOT, Lucas OTT et Théo BRAILLON) a été nécessaire pour l'encadrement de qualité toujours renforcé par une mission civique en la personne de Guilian ROBIN. Ils sont indispensables à la vie du club et à son développement sur l'encadrement des jeunes.

Comme toute association, le FC Bressans s'articule grâce aux nombreux bénévoles et sympathisants qui organisent et animent le quotidien du club à travers de nombreuses manifestations pour assurer la pérennité financière nécessaire.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier nos différents sponsors, tous les bénévoles ainsi que les municipalités, sans qui le club ne pourrait continuer d'exister.



Préparation de la choucroute pour les bénévoles

Actions
inter
communales

→ Présidents

Yves FONTAINE 06 14 16 36 03
Stéphane MATHIEU 06 14 95 13 27

→ Contact

553816@laurafoot.org

→ www.fcbressans.fr

Actions intercommunales

Bibliothèque

MONTCET – MONTRACOL – VANDEINS

La bibliothèque intercommunale est un service gratuit à tous les habitants de Montcet, Montracol et Vandains. Les bénévoles organisent plusieurs animations durant l'année :

- Les enfants des classes de maternelles viennent une fois par trimestre à la bibliothèque pour **un moment de contes** et choisissent des livres pour la classe.
- **Sylvie DELOM, conteuse**, a animé un mercredi après-midi avec contes et chansons auprès des enfants
- Une rencontre a permis fin novembre à 8 enfants de nos communes, nés en 2018 de **venir écouter l'histoire et emporter le livre** offert par le conseil général : « Attends Maman »

Un grand choix de livres, romans, bandes dessinées, documentaires etc. pour enfants et adultes sont à votre disposition.

N'hésitez pas à venir pousser la porte de la bibliothèque pour passer un bon moment.



→ Les responsables locales

Michelle CHARVET, Catherine FRACHET, Françoise MARIN, Colette RAVET, Noëlle RICHONNIER, Martine TROUILLOUX.

→ Horaires d'ouverture

- Lundi de 16h30 à 17h30
- Mercredi et vendredi de 17h à 18h30

Durant les vacances scolaires seule la permanence du mercredi est assurée.

Le FC BRESSANS au féminin

Suite à une journée découverte du football pour les filles, le nombre de licenciées féminines est en augmentation au niveau du club. Le FC bressans souhaitant continuer à développer sa section féminine, toutes les filles sont les bienvenues dans les différentes catégories d'âge.





Gymnastique Volontaire

Notre but est de proposer des activités variées, que chacun puisse trouver celle qui lui convient, à des horaires en journée et en soirée accessibles au plus grand nombre, au plus près de chez vous et pour une somme modique.

Venez pratiquer avec nous le sport santé, dans la convivialité et la bonne humeur. Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre !

Gym adultes, Fitness, Zumba, ateliers équilibre, gym douce

L'association B2MV c'est :

- 140 adhérents en 2018-2019, de 17 à 81 ans
- 6 cours hebdomadaires répartis sur 3 sites à Buellas et Montracol
- 4 animateurs diplômés
- Un bureau composé de 12 membres bénévoles

→ A la présidence

Isabelle CONVERT, présidente,
06 74 59 08 78
Françoise CHAVAT vice-présidente,
07 88 44 23 00



→ www.buellas.fr -  B2MV Sport-Santé

Actions
inter
communales

Ecole de Vandeins

Ecole de Vandeins

Liste des activités de l'école de Vandeins de janvier à décembre 2019



- 1 • **4 et 5 avril** : apprentissage des gestes de premiers secours avec le SAMU.
- 2 • **28 mai** : spectacle de musique (avec Sylvie Dor, musicienne).
- 3 • **3, 4 et 5 juin** : voyage à Paris (CM1-CM2).
 - **18 juin** : rencontre récréative CE1-CE2 (Montcet) / CE2-CM1 (Vandeins)
 - **24 juin** : sortie à Plaine Tonique (CE2-CM1) pour une course d'orientation.
- 4 • **2 juillet** : randonnée à Vandeins avec Loisirs Ensemble.
 - **4 juillet** : visite du Collège (CM2)
- 5 • Cycle « danses folkloriques bressanes » par « Les hospitaliers » avec une présentation à la fête de l'école **le 5 juillet**.
 - **27 septembre** : journée du sport scolaire avec des défis sportifs (parents et enfants).
 - **8 novembre** : cross du collège de Saint Denis (CM2)
 - Sensibilisation aux méfaits du tabac (CM2) sur deux matinées
 - **6 décembre** : escape game géant pour chaque classe à la salle des fêtes de Vandeins
 - **Jusqu'au 9 mars 2020** : cycle piscine (CM1)



Rentrée des classes



Fleurissement

Suite à la mise en sommeil du comité de fleurissement, la commune a souhaité une continuité dans l'embellissement du village. La commission fleurissement élue au conseil municipal, aidée d'une vingtaine de bénévoles, a permis le maintien d'un bel aménagement floral.



Cette année encore, deux jeunes de la commune sont venus en renfort des bénévoles :

Théo MARGUIN en juillet et Thomas BATAILLARD en août.



CCAS Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS attribue des aides nominatives à des personnes en situation de handicap ou à des personnes en très grandes difficultés.

Le repas du CCAS du 10 décembre s'est déroulé dans la convivialité et la bonne humeur. Trente-trois personnes étaient présentes au repas servi par Christine. Les

17 absents ont reçu une boîte de chocolats. Comme chaque année, il y a eu la tombola de la Croix-Rouge avec ses remises de lots.

➔ **Contact : Mairie de Vandeins**

Associations
communales





Associations communales

Le Sou des écoles

**Le Sou des Ecoles est une association loi 1901
qui finance les sorties scolaires des enfants du RPI.**

Le sou des écoles de Vandeins est une association composée d'une équipe sympathique et dynamique de parents bénévoles résidant Vandeins, dont les enfants sont scolarisés dans le RPI (Regroupement Pédagogique des communes de Vandeins, Montcet, Montracol).

Le but de l'association est de financer au maximum les sorties scolaires proposées par les enseignants du RPI à nos enfants scolarisés sur les 3 communes du RPI.

Pour l'année scolaire 2018-2019 les enfants ont été gâtés avec un beau voyage de 3 jours à Paris pour les CM1-CM2 de l'école de Vandeins, visite de la Grotte du Cerdon et Berze le Chatel pour les élèves de l'école de Montcet, Journée à Touroparc pour les maternelles de l'école de Montracol, mais aussi avec des intervenants extérieurs pour des séquences danse et judo, spectacles, sorties théâtre, jeux de cours, dictionnaires pour les CM2, etc.

Tous ces projets sont financés en grande partie par les bénéfices dégagés lors des événements proposés par notre association et l'association Mont'Sou (regroupant les parents d'élèves résidant Montcet et Montracol).

Un grand merci à **Valérie MESTDAGH** qui a quitté l'association en fin d'année scolaire 2018-2019 après de nombreuses années de bénévolat, en tant que trésorière notamment !



Quine loto 2019

*Le Sou
C'est aussi vous !
Votre participation
à nos manifestations
est notre plus belle
motivation !*

Nous remercions tous les habitants pour leur participation à nos différentes manifestations passées, et les attendons encore plus nombreux lors des prochaines.

Et si le cœur vous en dit, chers parents d'élèves, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe, même ponctuellement, pour organiser avec nous ces événements ! L'association a besoin de vous, afin de proposer aux enfants du RPI un maximum d'activités et de sorties !

Composition du Bureau

- Président : Gérémy BOZONNET
- Vice-Présidente : Stéphanie VANDEL
- Trésorière : Elodie SCHMITT
- Vice-Trésorière : Christelle NUGUET
- Secrétaire : Florence FONTAINE
- Vice-Secrétaire : Ludivine MENZAGO

→ Agenda 2020

- **31 janvier** : Vente de fromages et saucisseries
- **21 mars** : Carnaval des écoles du RPI avec vente de plat à emporter
- **3 juillet** : Fête de l'école
- **29 septembre** : Assemblée Générale
- **5 décembre en soirée** : Quine loto



● Anciens Combattants

2019, l'année a été événementielle pour les combattants à Vandains.

► **19 mars** : après un pot au feu excellent servi par Christine, **commémoration du 57^e « Cessez-le-feu en Algérie »** à Vonnas, Saint Julien-sur-Veyle et ensuite à Vandains. Grande cérémonie avec les combattants des 6 communes du comité FNACA, les joyeux compagnons, la chorale, les pompiers, les enfants, etc. Lecture de plusieurs manifestes, remise de croix du combattant, marseillaise...

► **8 mai** : météo exécrable, **dépôt de gerbe au monument** et refuge à la salle des fêtes pour la suite de la cérémonie, lecture de messages, Marseillaise et chant « Paris en colère » par la chorale. Verre de l'amitié et repas.

► **25 octobre** : **assemblée générale de la FNACA** à Vandains. Présence de M. le maire et des maires des communes du comité, des conseillers départementaux ainsi que le président départemental de

la FNACA M. Maurice MILLOT. Bonne participation des adhérents sur les 208 que compte le comité. Les différents rapports ont été adoptés, remise de la croix locale à Maxime RICOL, adhérent de Vandains. Une bonne choucroute a terminé la journée.

► **11 novembre** : comme d'habitude, **défilé**, bonne affluence. Appel aux morts de 1914-1918 au monument. Lecture des messages par M. le maire et les enfants des écoles, marseillaise et chant. Remise de galon aux pompiers puis repas chez Christine.



Remerciement à la municipalité pour son aide à toutes ces réunions.

Associations
communales

Associations communales

La Joyeuse Boule de l'Irance

Une nouvelle saison vient de s'écouler avec un nombre de licenciés stable. Une bonne participation des joueurs au fédéral ainsi qu'aux différents autres concours.

A noter cette année, **la participation de la SARL JOUARD** pour l'achat des nouveaux Tee-shirts qui sont venus agrémenter le club. Merci à elle pour son renouvellement de Sponsoring.

Après 20 ans d'existence, le 128 en partenariat avec les clubs de Mézériat et Chaveyriat, ne sera pas renouvelé cette année.

Appel aux bénévoles pour la journée du **dimanche 26 avril** sur les jeux de Vandeins pour accueillir les Finales 3^e et 4^e division (Open de l'Ain) ainsi que les Féminines.

Encore merci au bureau ainsi qu'à tous les autres bénévoles pour leur présence tout au long de la saison.



Coupe Robin



Equipe vétérans

- ➔ **Entraînements**
Mercredi et vendredi soir.
- ➔ **Assemblée Générale**
Le vendredi 2 octobre 2020

N'oubliez pas
notre concours
de pétanque
le samedi 9 mai
2020 !



Vainqueur coupe du Président

➔ Concours loisirs 2020

- Samedi 31 mars : Coupe du Président
- Jeudi 23 avril : Concours Vétérans
- Lundi 18 mai : Concours de la vogue
- Mai / juin : 1^{ère} phase du challenge Bruno Robin
- Juillet / août : 2^e phase du challenge Bruno Robin
- Samedi 5 Septembre : Coupe Bruno Robin

➔ Concours officiels 2020

- Samedi 16 mai : Coupe société
- Vendredi 3 Juillet : Coupe Aymard/Bozonnet

➔ Une question ? Contactez M. Didier JOUARD au 06 87 61 06 11



Comité des Jeux

Le calendrier des manifestations 2019 a été respecté :

• NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Tous les chemins communaux ont été sillonnés sans oublier les départementales D45 et D26. Une satisfaction avec moins de débris collectés.

→ **Date à retenir : dimanche 22 mars 2020**



• COURSE PÉDESTRE

Une bonne participation sur l'ensemble des courses. L'épreuve de clôture réservée aux petits sera reconduite même si la participation était en baisse.

→ **Date à retenir : samedi 16 mai 2020**

La vie associative fait partie du bien-être d'un village.



• RANDONNÉE ÉQUESTRE

Organisée avec l'aide du Club Loisirs Ensemble et jumelée avec le concours de labour, les parcours ont enchanté la centaine de randonneurs. Avec un départ en retrait du concours de labour pour ne pas stresser les chevaux, plus de 30 cavaliers ont pris part à cette randonnée équestre mise sur pied par les organisateurs Muriel et Éric DUFOUR.

Bonne participation, félicitations !

→ **Date à retenir : août 2021**



• CONCOURS DE LABOUR

Le concours de labours des tracteurs d'avant 1968 a connu un succès mitigé vu la météo capricieuse du dimanche après-midi. Néanmoins plus de 85 laboureurs ont participé au concours cette année contre 75 en 2017. Le public nombreux en matinée a fui le concours l'après-midi mais 850 repas servis malgré la pluie. Les volontaires des cuisines ont été les plus impactés par cette météo, à la buvette le vin chaud aurait trouvé preneur.

→ **Rendez-vous en août 2021**

Nos remerciements à tous les bénévoles pour leur implication dans l'organisation et la réussite des principales manifestations qui animent notre commune.

Venez nous rejoindre, nous restons à votre écoute pour de nouvelles activités.

Donner quelques heures de son temps c'est garantir la pérennité des associations communales.



Associations communales

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Mézériat – Chaveyriat – Vandeins

Pour l'année 2019, l'Amicale comptait 9 membres du bureau (3 membres par commune) et une quarantaine d'amicalistes.

Cinq collectes se sont déroulées dans la salle des fêtes de Mézériat :

- le 4 février : 54 dons dont 2 nouveaux
- le 27 mai : 56 dons dont 3 nouveaux
- le 12 août : 45 dons dont 1 nouveau
- le 21 octobre : 54 dons dont 3 nouveaux
- le 3 décembre : 38 dons

Total : 247 dons

Cela représente une hausse pour la deuxième année consécutive (229 dons en 2018 et 215 en 2017). Nous avons eu le plaisir d'accueillir 9 primo-donneurs en 2019, contre 6 l'année précédente.

Trois manifestations ont eu lieu au cours de cette année écoulée :

- **Dimanche 3 mars : le traditionnel repas** a connu son succès habituel avec 166 convives qui ont pu apprécier la choucroute préparée par le restaurant Le Christine, et servie par les membres du bureau.
- **Lundi 10 juin** : 55 personnes ont participé au voyage à destination de la Loire. La journée s'est déroulée dans la bonne humeur avec au programme, une visite commentée de la miellerie des Gorges de la Loire pour découvrir le monde des abeilles, l'organisation d'une ruche ainsi que la méthode d'extraction du miel, suivie d'une dégustation de produits locaux.



Ensuite, direction le port de St Victor-sur-Loire pour un déjeuner croisière sur un bateau électrique tout en découvrant les richesses de la réserve naturelle. Enfin, les participants ont effectué une visite guidée du village jardin de Chambœuf où on peut admirer plus de 5 000 rosiers.

- **Samedi 9 novembre**, 127 personnes sont venues se divertir au **thé dansant** animé par Jordan GIRERD de l'orchestre Olivier BOULARD, dans une ambiance surchauffée au sens propre comme au sens figuré.

Afin de promouvoir le don du sang, des membres de l'amicale ont répondu présents lors de la fête des Labours à Vandeins en septembre dernier, en installant sur les plateaux repas, des sets en papier avec des informations relatives à l'EFS.

Les membres de l'Amicale remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à ces manifestations, et qui ont ainsi contribué au bon fonctionnement de l'association, ainsi que tous les donneurs, qu'ils soient occasionnels ou réguliers.

Nous vous attendons nombreux en 2020 !



→ **Dates des collectes 2020**
Les lundis de 16h à 19h
à la salle des fêtes de Mézériat
4 février - 27 mai - 12 août
21 octobre - 16 décembre



Comité cycliste de Vandains

57^e course cycliste de Vandains

Une première cette année !

En ce dimanche 19 mai, plutôt clément, le 57^e Prix Cycliste a été organisé en trois groupes (départs différés) avec 122 coureurs partants en 3^e catégorie et juniors.

Au podium :

→ 3^e catégorie et juniors (96 kms)

- 1^{er} : Hugo LAHAYE (VC Cluzes Scionzier)
- 2^e : Florian GERBER (UC d'Affinois Pélussin)
- 3^e : Gabin TISSOT (Guidon Bletteranes)

→ Pass Cyclisme 1 et 2 (72 kms)

- 1^{er} : Johan AOUAD (AC Lyon-Vaise)
- 2^e : Sébastien DUBUS (SDC)
- 3^e : Frédéric DUCOTE (VC Villefranche Beaujolais)

→ Pass Cyclisme 3 et 4 (64 kms)

- 1^{er} : Jean-Francois GAILLET (UC Gessienne)
- 2^e : Daniel PERRET (SDC)
- 3^e : Sébastien LARUE (SDC)



→ L'Assemblée Générale

Une année plutôt positive pour le comité cycliste dont le bureau a été renouvelé à l'unanimité. L'adresse du siège social de l'association a changé et se situe maintenant à la Mairie de Vandains.

Une soirée amicale chez Daniel et Claudine BILLET qui ont eu la gentillesse de nous accueillir cette année dans leur nouvelle maison. Merci à eux !

Daniel BILLET et toute son équipe remercient chaleureusement Saint Denis Cyclisme et tous les bénévoles pour leur aide précieuse lors de la course. Et nous accueillerons avec plaisir les âmes généreuses de leur temps pour la prochaine course !

→ Prochaine course le dimanche 17 mai 2020 pour le 58^e Prix. Il sera sous la même formule qu'en 2019.



Associations communales

Club Loisirs Ensemble

Une année bien remplie pour le club avec ses 78 adhérents, retraités de la commune, qui se retrouvent à la salle des fêtes chaque premier mardi du mois (sauf juin-juillet-août) pour un repas préparé par la restauratrice locale Christine, suivi par un après-midi de jeux. Malheureusement, deux membres du club nous ont quittés : Georges REYDELLET en janvier et Yvette CHAMBAUD en juillet.

Le bureau toujours très actif malgré un manque d'effectif, mais heureusement aidé par les adhérents, a proposé et organisé les manifestations habituelles à but lucratif :

- **2 concours de belote coincée**, en février et septembre
- **1 concours de pétanque** en juillet
- **2 thés dansants**, en juin et décembre

A cela s'est ajoutée **une soirée théâtre**, très appréciée, en mars. **Le banquet annuel** en avril a rassemblé la majorité des adhérents.

Une séance « dépillage » en octobre, sous chapiteau, a réuni nos anciens qui se sont rappelés les soirées d'antan. **La sortie annuelle** a eu lieu le jeudi 11 juillet et a emmené les participants au Saut du Doubs à Villers-le-lac et à la visite du Tuyé du Papy Gaby.

Les sorties pédestres ont lieu le 3^e mardi du mois. **La chorale vandeinoise**, très active sous la baguette de Jeannot Fontaine, se réunit les 2^e et 4^e mardis du mois et se produit dans plusieurs résidences seniors de la région.



Cinq adhérents ont participé à la dictée départementale de la Fédération des aînés ruraux, et une triplette de pétanque a représenté le département au concours national de Générations Mouvement à la Londe-les-Maures et bien assuré en se classant dans la première partie du tableau.

Le club ne demande qu'à s'étoffer en 2020, se renouveler et s'ouvrir à toutes les bonnes volontés pour organiser et participer aux tâches de fonctionnement.

➔ Infos 2020

Salle des fêtes de Vandeins

- 1^{er} mardi du mois : Journée repas/jeux
- 3^e mardi du mois : sortie pédestre
- 2 fois par mois : chorale





Amicale des Sapeurs Pompiers

Cette année 2019 a été de nouveau un succès pour nos différentes manifestations, avec peu plus de **160kg de boudin vendu** et la participation d'une centaine de marcheurs à la **randonnée pédestre nocturne**.



En juin 2019 les membres de l'amicale et leurs conjoints se sont retrouvés pour **leur journée détente** qui s'est déroulée à la caserne. Malgré les averses, le barbecue, la pétanque et le tir à la carabine ont rythmé la journée dans la joie et la bonne humeur. C'est en chanson que la soirée s'est prolongée jusque tard dans la nuit.

En décembre, place au traditionnel **petit déjeuner du Téléthon**, avec un bilan comptable de 83 petits déjeuners servis et une collecte de 675 € démontrant encore une fois tout votre soutien et votre action solidaire.



En conclusion, l'ensemble de l'amicale remercie les habitants de la commune pour leur participation aux différents rendez-vous, et tout particulièrement à l'accueil réservé lors de la distribution du traditionnel calendrier, qui reste pour nous la reconnaissance de notre volontariat aux services de nos habitants.

Le président remercie l'ensemble des membres de l'amicale et leurs conjointes pour leur présence et leur implication au bon déroulement de chaque manifestation.

Associations communales

→ À venir

- **Samedi 15 février** : vente de boudin.
- **Début juillet 2020**, les membres de l'amicale et leurs conjointes se retrouveront pour le voyage comme tous les 2 ans. La destination reste à définir
- **Vendredi 21 août**, randonnée pédestre semi-nocturne ouverte à tous

→ aspvandeins@gmail.com

CPINI de Vandains

Au 1^{er} janvier 2019 le corps était composé de 10 sapeurs pompiers volontaires dirigés par le chef de corps Lieutenant Roland FRACHET.

→ Recrutement

Maria TEIXEIRA le 1^{er} avril 2019 et **Grégory VEUILLET** le 1^{er} août 2019. Démission de Pauline Martine GOMEZ au 31 décembre 2019.



→ Bilan d'activité 2019

Le CPINI a effectué 21 interventions contre 29 en 2018, à savoir :

- 12 secours à personnes,
- 1 accident de la route,
- 7 opérations diverses,
- 1 incendie.

L'ensemble des pompiers a effectué 12 manœuvres mensuelles et 6 heures de recyclage au CS de Vonnas.

→ Matériel, habillement

Acquisition de 12 tenues TSI, de fournitures diverses pour le secours à personne et de 15 écussons au logo du CPINI de Vandains.

→ Promotions

À l'issue de la cérémonie du 11 novembre,

- le chef de corps **Roland FRACHET** a reçu les galons de lieutenant,
- le sergent **Xavier QUEY** a reçu les galons de sergent chef



→ Le parcours sportif

Il s'est déroulé à St Julien-sur-veye. Guillaume Antoinet a fini 2^e de sa catégorie. Le prochain parcours se déroulera à Chaveyriat le 25 mars 2020.

Le CPINI recrute

Si vous êtes intéressé(e)s et motivé(e)s, n'hésitez pas à vous renseigner en Mairie ou auprès du Chef de Corps



Brûlage des végétaux

→ De quoi s'agit-il ?

Les déchets biodégradables de jardin ou de parc, dits déchets verts, sont :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

→ Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible :

- de déposer les déchets verts en déchetterie, à moins qu'une collecte sélective organisée par la commune existe,
- ou de les utiliser en paillage ou en compost individuel.

Il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts, comme l'ensemble de ses déchets ménagers sachant que la commune est pourvue de déchetteries.



Des solutions plus respectueuses de la santé et de l'environnement existent pour vos déchets verts

→ Rappel en cas de non-respect de l'interdiction

- Il est possible d'alerter les services d'hygiène de la mairie lorsqu'une personne ne respecte pas l'interdiction de brûler ses déchets verts à l'air libre.
- Brûler ses déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.
- Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.



Tri des déchets

La Communauté d'Agglomération a réalisé des guides du tri. Ils sont disponibles dans les mairies ou en ligne sur www.grandbourg.fr. Un rappel utile sur les règles de tri, mais aussi des astuces pour produire moins de déchet.

Environnement

→ FEUILLES MORTES

Merci de ramasser les feuilles tombées de vos arbres devant chez vous pour éviter glissades (piétons, 2 roues, etc.) et tout conflit de voisinage lorsque les feuilles viendraient à s'entasser.

L'interdiction de désherbants induit une recrudescence des mauvaises herbes poussant ci et là. De simples gestes pour les éliminer au fur et à mesure laissera une place propre et un village agréable.





Environnement

Tri du verre

Le verre est un matériau recyclable à 100% et à l'infini. Encore faut-il bien le trier. En effet, chaque habitant jetait encore 8 kilos de verre dans les ordures ménagères en 2016 !

Pots, bocaux et flacons se trient aussi

Bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre : tous ces emballages sont à trier et à déposer dans les conteneurs à verre. Ainsi, ils seront dirigés vers un centre de recyclage du verre puis dans une verrerie afin d'être fondus pour former de nouveaux emballages.

Vaisselle, vitrage, ampoule : à la déchèterie

Vaisselle cassée, vitre brisée, ampoule grillée : tous ces déchets ne doivent pas être déposés dans les conteneurs à verre car ils font partie des indésirables des centres de recyclage du verre. Stockez-les chez vous avec les autres déchets interdits de poubelle, dans une boîte à chaussures par exemple, avant de les apporter en déchèterie.

Avec ou sans couvercle

Lors du tri, vous pouvez laisser ou non les couvercles des emballages selon votre préférence (même les montures métalliques). En effet, ils seront récupérés lors d'un tri effectué dans l'usine de recyclage du verre.

Pas de besoin de lavage

Avant d'être déposés dans les conteneurs dédiés, les emballages en verre doivent être vidés de leur contenu mais leur lavage n'est pas nécessaire, ce qui permet de préserver la ressource en eau.

Pas de verre dans ma poubelle

En tout cas, le verre ne doit pas être jeté dans la poubelle grise. En effet, l'usine de méthanisation OVADE, qui reçoit l'ensemble des déchets ménagers, n'est pas adaptée pour recevoir du verre : d'une part, cette matière abrasive risque d'endommager ses équipements lors du tri et d'autre part, le verre n'est pas valorisable dans cette usine et finira avec les refus dans les casiers d'enfouissement du site de La Tienne...

Déclaration annuelle de ruches

du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**



Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, **entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre.** Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>. En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018).

En cas de besoin, contactez le service

d'assistance aux déclarants :

assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Tél. 01 49 55 82 22



Projet Méthanisation

Ça gaze ? Une construction est en cours route de Chandé.

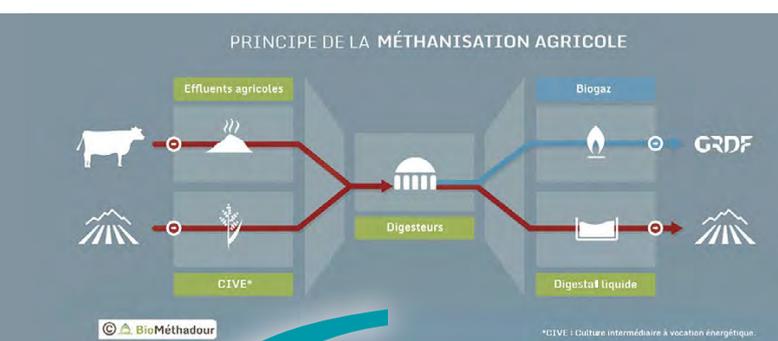
Depuis l'automne 2019, Ludovic BORNET et Jean-Michel FONTAINE, tous deux exploitants agricoles et voisins, ont entamé la construction d'une unité de méthanisation pour environ un an de travaux et une mise en service prévue à l'automne 2020. Le but est de transformer les effluents d'élevage de leurs exploitations ainsi que les cultures intermédiaires à valorisation énergétique (VICE) pur en extraire le méthane.

Les autres exploitations de la commune ont été aussi consultées pour introduire leurs propres effluents, dans le but environnemental de traiter un maximum de matière autour de ce projet. Le site comprendra :

- Une aire de stockage liquide et solide
- 2 digesteurs (cuves chauffées donc isolées)
- 1 séparateur de phases (séparation liquide du solide pour différencier les valeurs fertilisantes)
- 1 cuve de stockage digestat (matières digérées)
- 1 épurateur de gaz
- 1 injecteur pour le réseau GRDF

Une canalisation sera installée le long de la voie publique pour un raccordement au réseau gaz le plus proche – aujourd'hui à proximité de l'église de Buellas – en traversant la commune de Montcet par la RD45 (travaux prévus fin 1^{er} semestre 2020). A terme, le gaz sera accessible aux riverains intéressés.

A suivre...



Méthanisation ?

La méthanisation est un processus naturel biologique de dégradation de la matière organique animale ou végétale en l'absence d'oxygène (anaérobie), grâce à l'action de multiples micro-organismes. Elle se produit naturellement dans certains milieux tels que les marais ou peut être mise en œuvre volontairement dans des installations dédiées. La méthanisation produit deux sortes de composants :

- Le biogaz, gazeux, qui sera appelé biométhane après épuration. Le biométhane peut être injecté dans les réseaux ou permettre de produire de la chaleur, de l'électricité ou du carburant pour véhicules (BioGNV).
- Le digestat, plus ou moins pâteux (comparable au compost). Après la séparation de phase, le digestat peut être solide ou liquide, il est valorisable comme produit fertilisant.

Un méthaniseur peut être alimenté par plusieurs types de déchets organiques et de co-produits qui seront dégradés par des bactéries dans le méthaniseur. On les appelle « intrants » ou « substrats ».

Zoom
sur

Zoom sur



Participation citoyenne



Le 10 mai, Jean-Paul MARVIE, maire de Vandains, et le lieutenant-colonel de gendarmerie JAILLLOT ont paraphé le protocole de participation citoyenne à l'issue d'une réunion publique en présence d'une petite centaine d'habitants.

Jean-Paul MARVIE a rappelé la procédure tripartite (commune – gendarmerie – préfecture) initiée il y a quelques temps, et présenté les 9 référents communaux représentant une bonne répartition dans la commune. Le lieutenant-colonel JAILLLOT a alors expliqué les grands principes de cette action issue de la PSQ (Police de Sécurité du Quotidien) mettant en avant d'abord la prévention plutôt que la délation de toute délinquance ou incivilité.

Les référents communaux recevront avant l'été une information plus précise par le gendarme MALET - point de contact communal. Le verre de l'amitié a clôturé la réunion.

Démarche

Elle consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement. Le dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Il complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune (opération tranquillité vacances, opération tranquillité sénior, réunions de sensibilisation, etc.)

En aucun cas, il n'y a vocation à se substituer aux actions de la gendarmerie.

Liste des référents pour la commune

- Michel ANTOINET
- Bernard FLAMIN
- Agnès MALECKI
- Gilles MARGUIN
- Roland PERRET
- Jean-Yves RICHONNIER
- Raymond RICOL
- Christine RICOL
- Pascal VOISIN



OUVERT AU PUBLIC

Lundi		16h-18h30
Jeudi	8h-10h	13h30-15h
Vendredi	10h-11h30	

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Lundi	9h-12h
Mardi	8h-12h
Jeudi	8h-12h
Vendredi	8h-11h30

Quoi ?	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût	Notes
Carte d'Identité	Uniquement dans les mairies équipées (pour Vandeins : Viriat, Bourg-en-Bresse, Péronnas et Montrevel-en-Bresse)	- Formulaire de demande CERFA - 1 justificatif de domicile récent - L'ancienne carte - 2 photos d'identité	- Gratuit - 25 € si non présentation de l'ancienne carte	Validité : 15 ans
Passeport Biométrique	Mairie de Bourg-en-Bresse Mairie de Péronnas Mairie de Viriat	- Carte d'identité - 2 photos d'identité - Justificatif de domicile récent	86 € 42 € (Mineur) 17 € (-15 ans)	Validité : 15 ans
Déclaration de Naissance	Mairie du lieu de naissance	- Certificat établi par le médecin ou sage femme - L'acte de reconnaissance si celui-ci a été fait avant la naissance. Le cas échéant, déclaration du choix du nom de naissance - Le livret de famille - La pièce d'identité des parents	Gratuit	A faire dans les 3 jours suivant la naissance
Déclaration de Décès	Mairie du lieu de décès	- Livret de famille du défunt ou sa carte d'identité - Le certificat de décès	Gratuit	A faire dans les 24h suivant le décès
Certificat d'hérédité	Notaire	Livret de famille du défunt ou extrait de l'acte de décès si le décès n'est pas porté sur le livret	Gratuit	
Carte d'électeur	Mairie	- Carte d'identité - Justificatif de domicile récent	Gratuit	
Attestation de recensement	Mairie	- Carte d'identité - Livret de famille	Gratuit	A partir de 16 ans
Casier judiciaire	Casier Judiciaire National 107, rue du Landreau 44317 NANTES Cedex	- Demande écrite ou au site www.cjn.justice.gouv.fr - Copie d'une pièce d'identité obligatoire	Gratuit	Réponse sous 2 semaines
Liste électorale	Mairie	- Pièce d'identité - Justificatif de domicile récent	Gratuit	Avant le 31 décembre 2020
PACS	Mairie du lieu de résidence ou chez un notaire	- La convention de PACS - Extrait acte de naissance avec filiation de chaque partenaire - Pièce identité de chaque partenaire - Déclaration conjointe d'un PACS avec attestation sur l'honneur de non-parenté, non alliance et résidence commune (CERFA) - Pièce complémentaire pour le partenaire faisant objet d'un régime de protection juridique - Pièce complémentaire pour le partenaire né à l'étranger	Gratuit en mairie, acte notarié payant	

Bloc-notes



Associations	Contacts	Téléphones
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS CPINI	Christophe MOINE Roland FRACHET Xavier QUEY	06 60 83 19 85 06 33 99 76 76 06 69 67 58 39
SOU DES ECOLES ASSOCIATION DE GESTION DES RESTAURANTS D'ENFANTS COMITE CYCLISTE	Gérémy BOZONNET Gérémy BOZONNET Amandine PRIVITERA Daniel BILLET Agnès MALECKI Luc MILLON	06 64 73 51 27 06 64 73 51 27 06 18 81 33 51 04 74 30 23 98 / 06 09 12 28 34 06 43 11 96 04 06 73 31 76 15
COMITE DES JEUX	Michel ANTOINET Cathy ANTOINET Roger BERTHILLIER Serge FONTAINE	04 26 16 41 77 / 06 16 16 66 81 06 24 19 21 40 07 82 46 26 53 04 74 30 24 28
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS SOCIETE DE CHASSE CLUB LOISIRS ENSEMBLE CHORALE COMITE DE FLEURISSEMENT ASSOCIATION DES CONSCRITS DE VANDEINS JOYEUSE BOULE DE L'IRANCE FC BRESSANS GYMNASTIQUE VOLONTAIRE BIBLIOTHEQUE COMITE INTERCOMMUNAL FNACA AMICALE DONNEURS SANG GARDERIE PERISCOLAIRE « LES MOUSSAILLONS » CROIX ROUGE	Christophe FLAMIN Alain BACONNET Jean FONTAINE Thierry ROBIN Matthew BERARDAN Didier JOUARD Yves FONTAINE Isabelle CONVERT Maryse FAVIER Jean-Louis MICHAUD Serge LOUVENAZ Bernard BLANC Micheline DUPUIT-LAIR	06 47 70 33 30 04 74 30 20 03 04 74 30 24 79 04 74 30 23 88 06 77 10 45 43 04 74 25 27 40 / 06 87 61 06 11 06 14 16 36 03 06 74 59 08 78 04 74 24 31 83 04 74 50 03 31 04 74 23 92 84 04 74 22 52 56 04 74 50 21 05

INFIRMIÈRES (MÉZÉRIAT) 04 74 24 36 03

Mme KINTZEL, Mme GUILLET,
Mme PERRADIN, Mme STEIBEL

131, chemin Badelles - MEZÉRIAT - 04 74 30 26 62

ASSISTANTES SOCIALES

Régime Général : M. VENTURA

Point Pierre Guyon - 10 rue Pavé d'amour

BOURG EN BRESSE - 04 74 45 02 66

Régime Agricole : MSA

Avenue du Champ de Foire

BOURG EN BRESSE - 04 74 45 99 62

POMPIERS Tél. 18 OU 112 (portable)

Roland FRACHET (Chef de Corps) 06 86 87 77 32

Xavier QUEY - 06 62 26 90 34

Christophe MOINE - 06 60 83 19 85

GENDARMERIE

VONNAS - 04 74 50 02 17

CHATILLON-S/-CHALARONNE - 04 74 55 00 17

SAMU Tél. 15 (fixe ou portable)

LA POSTE Tél. 3631

VONNAS /MEZÉRIAT. Service Distribution Courrier

CULTE

Père DIKAMBI Gilly

109, rue Eugène Dubois - VONNAS - 04 74 50 02 53

> Lundi 14h-16h30 / Mercredi 10h-12h

SALLE DU PRESBYTÈRE

Deux salles de réunion sont à la disposition des associations communales et intercommunales. Réservation et remise des clefs : Christine RICOL (Bar Restaurant Le Christine) VANDEINS - 04 74 30 25 75

Merci aux utilisateurs de laisser la salle propre et rangée, de fermer les radiateurs et d'emporter déchets et bouteilles.

BIBLIOTHÈQUE

MONTRACOL - 04 74 24 23 59

> Lundi de 16h à 18h

> Mercredi et vendredi de 17h à 18h30

Vacances scolaires : ouverture seulement le mercredi.

TARIFS CONCESSION CIMETIÈRE

Concession cimetière :

- Cinquantenaires : 200 €/m²

- Trentenaires : 150 €/m²

Concession Jardin des urnes :

- Trentenaires : 300 €

Concession Jardin du Souvenir (plaque) :

- Trentenaires : 200 €

CORRESPONDANT DE PRESSE

Une boîte aux lettres est installée à l'entrée de la mairie pour déposer les convocations aux manifestations, les comptes rendus, photos et toutes les informations destinées à votre correspondant de presse. Merci de noter sur vos messages : date, nom et prénom, n° de téléphone du rédacteur

PERMISSION DE VOIRIE

Avant toute implantation en bordure du domaine public de clôtures, murs, canalisations..., une déclaration préalable doit être demandée en mairie.

RESPECT



L'arrêté préfectoral n°2001E1962 du 13 juillet 2001 concerne les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuse et scie mécaniques.

Horaires autorisés :

- Les jours ouvrables : 8h à 12h / 14h à 19h30

- Les samedis : 9h à 12h / 15h à 19h

- Les dimanches : 10h à 12h

ANIMAUX DOMESTIQUES



Le Maire rappelle que la divagation des chiens et chats est interdite pour des raisons d'hygiène, de sécurité, de dégâts et de santé publique et que l'identification des animaux domestiques est obligatoire.

Le ramassage des déjections canines par les propriétaires d'animaux est indispensable pour le respect des lieux collectifs (trottoirs, aires de jeux, espaces verts, etc.) Il est rappelé que les déjections canines sur la voie publique doivent obligatoirement être ramassées par les propriétaires de chiens. Ce manque de civisme peut faire l'objet d'une verbalisation (article R632-1 du Code Pénal)

Bloc-notes

Bloc-notes

SALLE DES FÊTES Tél. 04 74 30 20 04

- Pour la location, s'adresser à la Mairie

- Pour les utilisateurs :
- Caution pour la location de 500 €
 - Attestation d'assurance
 - Versement d'arrhes d'un montant égal à 50% du montant de la location à la réservation sauf pour les associations communales et intercommunales.

Pour toute annulation dans le mois qui précède la location, les arrhes ne seront pas restituées, sauf cas de force majeure (décès, accident, hospitalisation).

TARIFS SALLE AVEC CUISINE (forfait gaz et électricité)			
Utilisateurs	Conditions	1 ^{er} mai 31 oct	1 ^{er} nov 30 avril
Sociétés communales et intercommunales	Manifestation sans but lucratif	81 €	108 €
Sociétés communales et intercommunales	Manifestation à but lucratif	119 €	152 €
Sociétés extérieures	Toute manifestation	304 €	338 €
Particuliers résidant dans la commune	Pour 1 jour Par journée supplémentaire	207 €	240 €
		108 €	119 €
Particuliers résidant hors de la commune	Pour 1 jour Par journée supplémentaire	304 €	338 €
		152 €	174 €
Particuliers résidant dans la commune	Vin d'honneur	125 €	159 €
		207 €	240 €
Particuliers résidant hors de la commune	Vin d'honneur	207 €	240 €
		Frais de téléphone selon compteur	

TARIFS LOCATION AU FORFAIT (salle, cuisine et charges)		
Utilisateurs	Conditions	Prix
Organisateurs fête des Classes	2 jours	435 €
Organisateurs du Réveillon 31 décembre	Association Communales / Intercommunales	435 €
	Particuliers de la commune	380 €
	Particuliers extérieurs à la commune	435 €
	Restaurateur de la commune	534 €
	Associations, sociétés ou restaurateurs extérieurs commune	642 €
Frais de téléphone selon compteur		0,20 € / unité

La location comprend la salle + la cuisine. Dans les tarifs, sont intégrées les consommations de gaz et d'électricité.

LOCATION MATÉRIEL COMITÉ DES JEUX (tarifs au 1^{er} janvier 2020)

Matériel	Qui	Conditions
VAISSELLE - TABLES - BANCS	Mme Colette RAZUREL Mme Chantal RICHONNIER Mme Solange MOISSON	04 74 25 22 56 - 06 80 87 16 30 04 74 30 22 11 04 74 30 26 72 - 06 74 72 68 18
CHAPITEAU - BARRIÈRES - BAR	M. Roger BERTHILLIER M. Jean-Claude FOURNEYRON www.vandeins-comité-jeux.fr	04 74 30 22 94 - 07 82 46 26 53 04 74 30 29 92 - 07 71 73 06 53

Le Comité des jeux met gratuitement à disposition du matériel et de la vaisselle aux seules associations communales et intercommunales listées dans le présent bulletin.

TRANSPORT A LA DEMANDE

Commune adhérente à CA3B Vandeins est desservie par les transports publics à la demande, et se trouve sur le secteur C. Avec un ticket de bus, vous pouvez, à partir de 5 points de départ, (Le Christine, Les Peloux, Les Geoffray, la Mairie, la Pierrière), vous rendre à Bourg en Bresse ou en revenir.

Les lignes **RUBIS Plus** sont accessibles à tous sur réservation au moins 2h avant le trajet, **avec la billetterie Oûra !**

Pour plus d'informations, des brochures et horaires sont à disposition en Mairie ainsi qu'un n° **04 57 38 37 01**, ou le site internet rubrique « transport à la demande » internet www.rubis.grandbourg.fr

> Agence Grand Bourg Mobilités

2 rue du 19 Mars 1962 - BOURG-EN-BRESSE
04 74 45 05 06 - info@rubis.grandbourg.fr



TRANSPORT SCOLAIRE

A compter de la rentrée 201/2020 le transport scolaire est organisé par la CA3B sur l'ensemble du territoire (74 communes) pour les collèges et les lycées. Le ramassage des élèves devant se rendre au collège et aux Lycées peuvent prendre le car vers l'école devant la mairie ou au stade de Vandeins. La demande de carte Oûra ! et Titre de transport se fait auprès de L'Agence Grand Bourg Mobilités.

• Horaires de passages du car :

www.rubisjunior.grandbourg.fr

> onglet « Trouver mon itinéraire »

Pour rejoindre votre établissement, une correspondance doit être effectuée avec le réseau urbain.

• + de renseignements

> <https://start.rubis.grandbourg.fr>

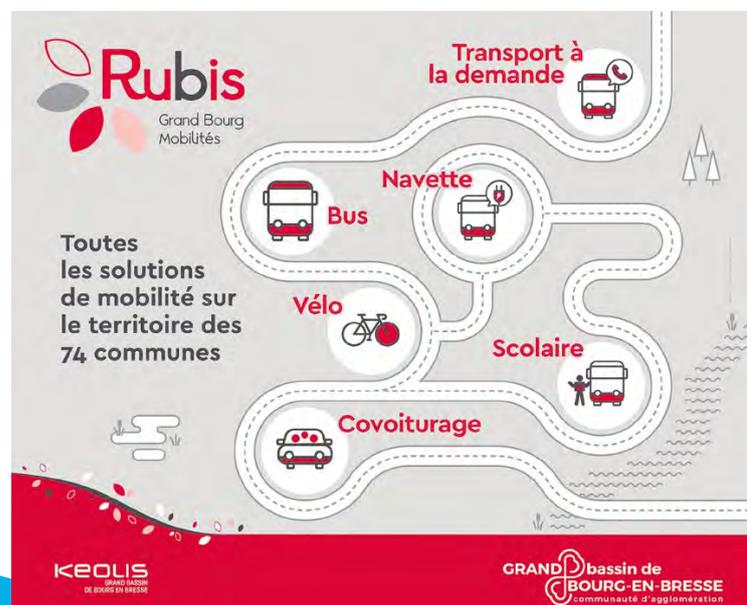
> 04 74 45 07 60 (> choix 2 « transport scolaire »)

> rubisjunior@grandbourg.fr

MONTRACOL → VANDEINS		
	LMJV	LMJV
Montracol École	08:13	16:37
Montcet École	08:18	16:41
Vandeins École	08:25	16:51

VANDEINS → MONTRACOL		
	LMJV	LMJV
Vandeins École	08:27	16:17
Vandeins Stade	08:29	16:19
Montcet École	08:34	16:28
Montracol École	08:40	16:35

Bloc-notes



Bloc-notes

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte a lieu une fois par semaine le mercredi matin entre 5h30 et 12h30.

Renseignements au Pôle Déchets

 N° Vert **0800 86 10 96** (gratuit depuis poste fixe)

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les collectes des encombrants pour l'année 2020 seront réalisées **les 19 juin et 4 décembre**.

Rappel : des containers sont disposés au stade et vers l'école pour le tri sélectif et les encombrants doivent être déposés à la déchèterie de Polliat. Tout contrevenant peut être exposé à une amende de la mairie.



Rendez-vous obligatoire auprès du **service Environnement de CA3B au**

 N° Vert **0800 86 10 96**

DECHÈTERIES

Où ?	Quand ?
Rue Gutenberg Cenord - BOURG 04 74 24 69 10	Lundi au samedi 8h-12h 13h-18h (19h été)
ZAC de Monternoz PERONNAS - 04 74 21 54 49	Dimanche de 8h à 12h
La Presle - POLLIAT 04 74 30 42 98	NOUVEAU Lundi, mercredi, vendredi, samedi 8h-11h45 /14h-17h45

Sur les 3 sites : bennes DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

CONTAINERS (Verre, plastique et métaux, cartons, chaussures et vêtements)

Sur le parking du stade et rue de l'école
Aucun contenant ne doit être déposé près des containers.

SÉCURISATION

Pour poursuivre l'amélioration de la sécurité du village, la signalisation de l'entrée de Vandains (route de Montcet) a été déplacée à hauteur du stade permettant ainsi la limitation à 50 km/h plus en amont du cœur du village.



ÉCLAIRAGE

La programmation de l'éclairage public a été modifiée en mi-Décembre 2017 en insérant une coupure des lampadaires sur la voie publique entre 23h et 6h. Cette modification a engendré une économie de **2 700 €** sur la facture d'éclairage d'environ 5 000 € soit une économie >50% ! Une initiative dans le bon sens !



ET SI C'ÉTAIT VOTRE COUR ?



→ Rénovation de la piscine Plein Soleil

La piscine Plein Soleil à Bourg-en-Bresse n'accueille pas le grand public, mais les clubs et les scolaires. Elle avait besoin d'une rénovation complète pour mieux accueillir ces publics (isolation, accessibilité, réaménagement des vestiaires). Une fois rénovée, la piscine Plein Soleil fera partie des quatre établissements qui accueillent ces élèves, avec Carré d'Eau, Carriat et La Plaine Tonique.



→ Construction du Conservatoire : les travaux se poursuivent

Le chantier du nouveau Conservatoire continue au Carré Amiot avec la réhabilitation de la partie conservée de l'ancien collège (fin prévue décembre 2020). Le Conservatoire trouvera ainsi un lieu à la hauteur de ses ambitions et ses activités aujourd'hui éclatées sur quatre sites, pourront être en grande partie réunies sur un seul.



→ Panneaux solaires : un site pour bien s'informer

Pour s'informer sur l'installation de panneaux solaires, la Communauté d'Agglomération propose le cadastre solaire. Accessible sur Internet, il permet de visualiser la toiture de son logement et son potentiel solaire. Il est ainsi possible de savoir en quelques clics si l'installation de panneaux solaires sur le toit est rentable, que l'électricité soit vendue, autoconsommée ou utilisée pour l'eau chaude sanitaire.



www.moncapenergie.fr > « Installer des panneaux solaires ».

A noter : la CA3B finance l'installation de panneaux solaires à hauteur de 1 000 € par équipement.

→ Les Points Info Emploi (PIE), vos alliés pour retrouver un emploi

Implantés à Bourg-en-Bresse, Viriat, Péronnas, Saint-Denis-lès-Bourg, Montrevel-en-Bresse et Saint-Trivier de Courtes, les Points Info Emploi proposent un accompagnement à la recherche d'emploi, de stage ou de formation. Les conseillers sont disponibles sans rendez-vous aux horaires d'ouverture des permanences. Ils peuvent aider à la définition d'un projet professionnel, à la rédaction de CV ou de lettre de motivation, préparer un entretien. Les chercheurs d'emploi bénéficient aussi du réseau des partenaires des PIE et leurs offres d'emploi.

Contact : Muriel Bansillon au 06 87 02 61 81



Infos
diverses

Infos diverses

Conscrits

Petit groupe d'une quinzaine de jeunes en 2018-2019, les conscrits forment aujourd'hui une équipe fort sympathique !

Tous les samedis, depuis septembre jusqu'au banquet, cette petite troupe de jeunes âgés de 18, 19 et 20 ans a tourné dans le village. De maison en maison, menée par leur « beroute » et leur drapeau, la caisse s'est remplie au fur et à mesure des dons laissés par leurs hôtes, permettant ainsi de financer le banquet des classes.

Les conscrits remercient tous les habitants pour leur hospitalité et leur générosité, ainsi que Monsieur le Maire Jean-Paul MARVIE et la municipalité, sans oublier Christine. Ils espèrent le même accueil pour les prochaines tournées.



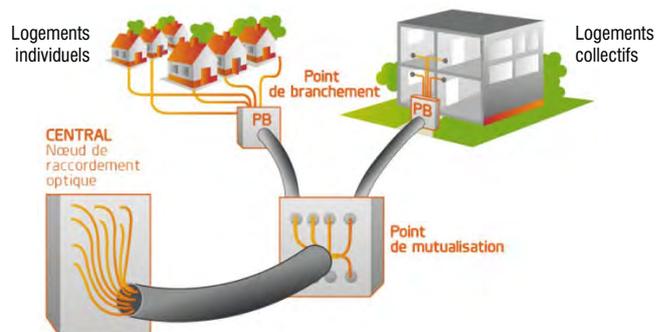
→ Le bureau

- Romaric PILLON (président)
- Matthew BERARDAN (vice-président)
- Dylan QUEY (trésorier)
- Fanny PILLON (secrétaire)

Fibre optique

La fibre a été raccordée depuis Buellas vers le point de mutualisation (une armoire de rue déployée à Vandains près de la mairie). Après un délai réglementaire de 3 mois (gel de commercialisation), les premières habitations desservies seront éligibles à la fibre. La fibre se déploie alors en étoile de manière progressive depuis l'armoire de mutualisation vers les divers points de branchement à partir duquel environ 8 habitations pourront être alors raccordées

- Pour une maison individuelle, il n'y a pas de demande spécifique
- Dans le cas d'un immeuble, la demande de raccordement à l'immeuble doit être votée en assemblée générale. Puis le syndic pour les propriétaires ou le bailleur pour les locataires signent avec l'opérateur



choisi. Les travaux sont entièrement gratuits pour les propriétaires et occupants.

- A l'installation du point de branchement (dans l'immeuble – pour l'habitat collectif - ou sur le domaine public pour les maisons individuelles -), vous pouvez souscrire une offre fibre auprès des fournisseurs d'accès internet (FAI) qui ont décidé d'être présents sur le réseau dès votre éligibilité validée (possible de suivre l'avancée sur site <https://boutique.orange.fr/internet/interet-fibre>)

Il est à noter que le déploiement se fait en utilisant les infrastructures de génie civil existantes (fourreaux enterrés et poteaux existants)

Orange® s'est engagé à déployer ce réseau fibre d'ici fin 2022 (sauf cas particulier indépendant type refus du tiers, etc.) et est fortement mobilisé pour avancer les déploiements au plus vite pendant cette période.



→ Croix Rouge

Depuis 150 ans, la Croix-Rouge française agit à vos côtés. Depuis 150 ans, elle agit grâce à vous. Ses bénévoles, ses salariés et ses volontaires s'engageront toujours davantage, pour bâtir avec vous, un monde plus solidaire et plus humain.



UNITE LOCALE DES PAYS DE LA VEYLE
Rue Anne Marie Crolet - Résidence Le Triolet - VONNAS
04 74 50 21 05 - ul.pays-veyle@croix-rouge.fr

Infos aux habitants de VANDEINS

**La Croix Rouge peut venir en aide
aux personnes en difficulté. N'hésitez
pas à contacter la délégation Croix
Rouge de Vonnas !**

→ ADAPA

L'ADAPA, au service des plus fragiles depuis près de 60 ans sur tout le département de l'Ain à travers :

- L'Aide à la personne
- L'Aide et l'accompagnement dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale
- Et d'autres services encore...

Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins

Prévenir... pour mieux vivre & bien vieillir : une réponse novatrice aux besoins des seniors à travers nos Ateliers Prévention & Animation.



ADAPA
4 rue Tony Ferret - BOURG EN BRESSE
04 74 45 59 65

→ Ain Domicile Services

À vos côtés pour :

- L'accompagnement à la vie quotidienne : entretien courant du logement et du linge, courses...
- L'aide à la toilette, à l'alimentation, aide aux transferts, aux déplacements,...
- L'accompagnement dans les loisirs et la vie sociale
- Service d'Accompagnement VÉhiculé pour les personnes âgées de 60 ans et plus pour se rendre à des rendez-vous et activités diverses



ADS
24 place de l'Eglise - CHÂTILLON S/CHALARONNE
04 74 51 05 23 / 06 74 45 70 00
saone.bresse@ain-domicileservices.fr

→ ADMR

L'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural est un service d'aide à la personne dont les offres proposées sont destinées à faire face aux difficultés liées aux accidents de la vie, à l'âge ou au handicap.



ADMR
120 rue des Écoles - ST DENIS LES BOURG
04 74 24 41 29

Infos diverses



→ CLIC du Bassin Bugien

Le CLIC, c'est un lieu d'information, d'écoute et d'orientation pour toute personne retraitée, les aidants et leur entourage. Un accompagnement et un soutien pour les aidants.

Pourquoi contacter le CLIC ?

Vous vous interrogez pour vous ou pour un proche sur la mise en place d'aide à domicile, sur les services et les prises en charge possibles, sur des structures d'hébergement pour personnes âgées, sur des activités de loisirs...

Le CLIC répond à vos questions et facilite vos démarches.

Le CLIC, c'est également l'organisation de réunions d'information, de conférences ou encore d'ateliers sur des thématiques de prévention sociale et médico-sociale à destination des seniors. Exemple : la mémoire, le sommeil, la gestion du stress, les arnaques à la consommation, le bon usage du médicament, la prévention des chutes...



CLIC du Bassin Bugien
11 rue Aristide Briand - BOURG EN BRESSE
04 74 22 11 11 - www.adag01.fr
clicbassinbugien@adag01.fr

→ CAF

Pour accès à l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, deux services accessibles en permanence sont mis à disposition par la Caf de l'Ain pour obtenir des informations générales et personnalisées sur votre dossier.



www.caf.fr - Tél. : 0 810 25 01 10

N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et du code confidentiel communiqué par votre CAF (depuis l'espace "mon compte" du site caf.fr ou par courrier).

→ AIDS

L'Association Intermédiaire Domicile Services est une association créée par le réseau ADMR. Depuis plus de 30 ans, elle recrute des personnes à la recherche d'un emploi et les met à votre disposition en vous proposant des services de qualité.

Nous opérons une gestion administrative complète (déclarations sociales, contrats de travail, bulletins de salaires...).

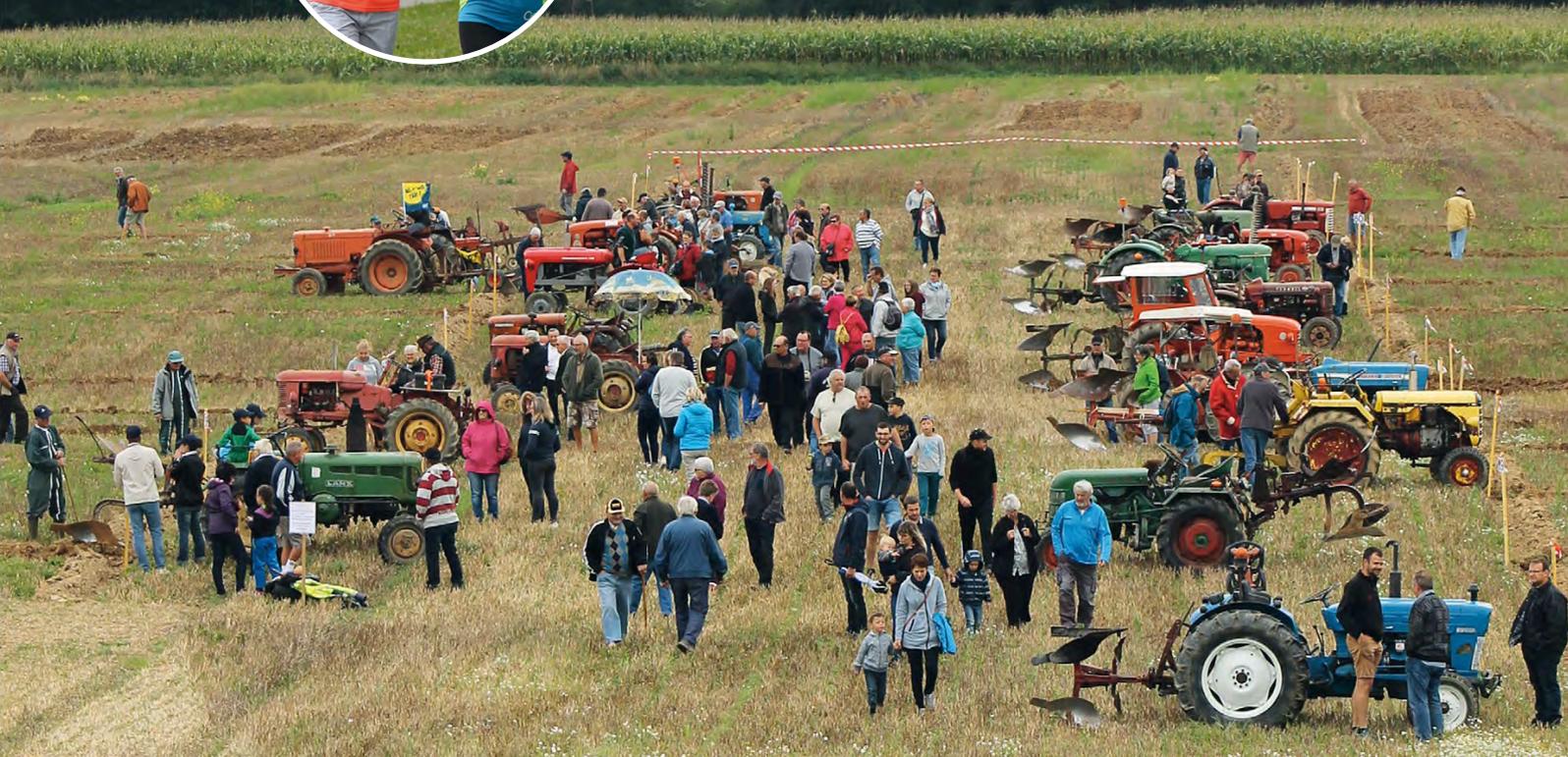
Si vous êtes une association, un bailleur social, une collectivité, une entreprise ou un particulier, vous pouvez faire appel à l'AIDS. Vous avez la possibilité d'utiliser des moyens de paiement adaptés aux services : C.E.S.U. prépayés, chèques et prélèvements bancaires.

**Association Intermédiaire
Domicile Services**
Des solutions proches et solidaires

AIDS
801, rue de la Source - VIRIAT
04 74 23 23 81 - 07 87 02 29 06
domicile.services01@gmail.com



2019 en images





Dandeiens Conscrits 2019